

# Mamirolle ACTU

N°23 - Novembre 2016

## Les petites fugues

Votre bibliothèque « Ma bulle » participe aux rencontres littéraires « **Les petites fugues** ». A cette occasion, nous accueillerons l'auteur, **Marie Redonnet** :

**Jeudi 17 novembre  
à 19h00  
à la bibliothèque**

Nous vous invitons à venir discuter avec Marie Redonnet autour de son dernier roman :

« **La femme au colt 45** »

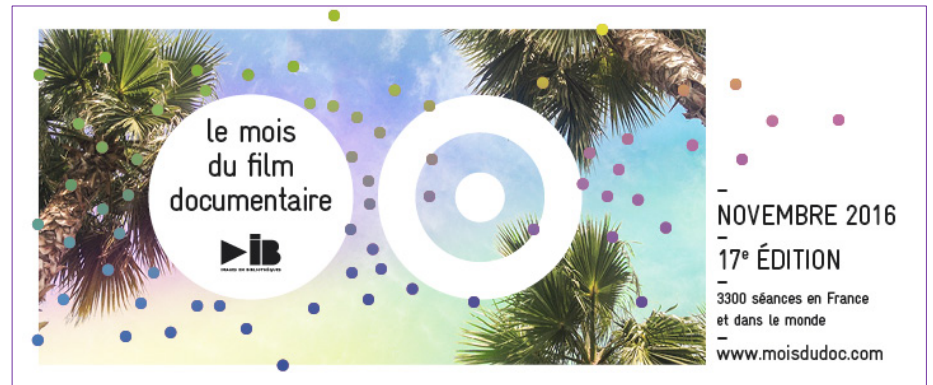
Dans une disposition textuelle minimaliste, Marie Redonnet fait tenir tout ensemble la métamorphose



de Lora, le voyage initiatique qu'elle accomplit dans son exil et un reflet incroyablement précis de l'état de notre monde : violence politique, réfugiés, dérives religieuses extrêmes.

Ce livre est disponible à la bibliothèque. N'hésitez pas à venir l'emprunter !

Nous terminerons la soirée autour d'un verre de l'amitié.



## Le mois du film documentaire

A l'occasion de la 17<sup>ème</sup> édition du mois du film documentaire, la bibliothèque municipale de Mamirolle, en partenariat avec l'ENIL, vous invite à la projection du film de Christophe Ferrux :

**Être sans avoir**

**Mercredi 23 novembre à 20h00 – Salle des fêtes**

Vous y découvrirez que l'on peut vivre pauvre et heureux !

Jean-Paul Gropélier pratique depuis plus de 38 ans maintenant « sa décroissance ». Il a fait le choix de vivre en autarcie, de revenir à la terre et aux choses fondamentales. Il cultive environ 600 m<sup>2</sup> de potager, est tour à tour maçon, mécanicien, menuisier, boulanger... tout ça dans le Haut Jura à 1200 m d'altitude où l'hiver dure 6 mois, dans une ferme sans eau courante ni électricité et partage sa vie depuis plus de 10 ans avec Anne et ses deux filles.

Ce film n'est pas une ode à la paresse. Il nous interroge sur nos besoins réels. Avons-nous vraiment besoin de tout ce que la société nous propose, de toute la technologie qui nous entoure ?

En sommes-nous dépendants ? Saurions-nous vivre en autosuffisance, ne produire qu'en fonction de nos besoins ? Ne serait-ce pas une piste de développement durable ?

Venez débattre de ces sujets avec Jean-Paul et Anne, sa compagne, à l'issue de la projection.

La soirée se terminera par le verre de l'amitié.

Peggy Ruffin, Responsable de « Ma Bulle »

### Sommaire :

Les Petites Fugues – Le mois du film documentaire – Conseil municipal du 28/09/16 – Etat civil  
Infos radar - Inauguration MSAP – Recensement 2017 – Bilan Opération Brioches - Projet pédagogique  
Francas – Coûts Péricolaire et TAP- La maternelle à l'ENIL- Concert LACIM – Entreprise Bérion – Agenda

# Conseil municipal du 28/09/16

## Vente du terrain cadastré section AA n° 119p à la SCI ODAKOTAH

La SCI ODAKOTAH a sollicité l'acquisition d'une parcelle communale à détacher du terrain cadastré section AA n°119, sis rue du stade, pour construire son cabinet médical. Afin de faciliter cette opération, les membres du Conseil Municipal acceptent de céder à la SCI ODAKOTAH dont le siège social est fixé 5 Rue Mercier à Mamirolle, un terrain dont la commune est propriétaire, rue du stade, d'une superficie de 1377 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle cadastrée section AA n°119 au prix de vente de 47 € le m<sup>2</sup>, soit 64719 €.

## Aide à l'accession à la propriété

Par délibération n° 2014/98 en date du 29 octobre 2014, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au dispositif d'aide à l'accession instauré par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Suite à leur demande, le Conseil Municipal décide d'accorder à M. et Mme FOURNIER David et Jessye, pour le financement de la construction d'une maison d'habitation au lotissement « La Vye de Gennes », lot n°6 à Mamirolle et sous la condition de la réalisation effective de cette opération, une aide à l'accession à la propriété sous la forme d'une subvention de 1 200 euros.

## Demande de subvention à la CAGB : extinction de l'éclairage public

Dans le cadre de l'extinction de l'éclairage public, la CAGB a décidé d'accompagner financièrement les communes en subventionnant à hauteur de 50 % et dans la limite maximale de 1 500 € les travaux d'aménagement de l'espace public et des voiries rendus nécessaires afin d'en sécuriser l'usage.

L'extinction de l'éclairage public, depuis le 21 juin dernier sur la commune, a nécessité la réalisation d'un certain nombre de travaux dont la pose de bandes d'éveil à la vigilance, de plots de bordure en verre trempé, d'éléments réfléchissants de glissière de sécurité, de projecteurs d'extérieur sur deux sites « accidentogènes » ainsi que l'installation de 5 panneaux d'information en entrée de village pour un montant total de 2 753.32 € HT.

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à déposer un dossier de demande de subvention d'un montant de 1376.66 € auprès des services de la CAGB pour la réalisation de ces travaux.

## Signature de la convention de participation aux frais de fonctionnement des Francas avec les communes de La Chevillotte et de Le Gratteris

Dans le cadre de la politique Enfance-Jeunesse développée sur leur territoire, les communes de Mamirolle, La Chevillotte et Le Gratteris ont signé avec les Francas du Doubs une convention de prestation de services qui a pour but de leur confier l'organisation, la gestion et l'animation d'un accueil de loisirs permanent sur la commune de Mamirolle et ouvert aux enfants de 3 à 12 ans des trois communes sur les périodes périscolaires et extrascolaires.

Les frais de fonctionnement et la participation versée aux Francas étant supportés en totalité par la commune de Ma-

mirolle, une convention définissant les modalités de remboursement de ces frais par les communes de La Chevillotte et Le Gratteris a été signée conjointement par les trois communes le 7 octobre 2011.

Cette convention nécessitant d'être réactualisée, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de participation aux frais de fonctionnement des Francas avec les communes de La Chevillotte et de Le Gratteris. Cette convention prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois.

## Signature des avenants à la convention d'objectifs pour la ludothèque « La Toupie »

Une convention fixant les modalités d'occupation des locaux par la ludothèque ainsi que les modalités financières de participation de la commune au fonctionnement de cette dernière a été signée avec Madame la Présidente de l'association Familles Rurales, Fédération du Doubs le 14 décembre 2003.

Consécutivement à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) les interventions de la ludothèque sur la commune ont changé :

### En 2016, la ludothèque intervient :

- Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis matin de 9h00 à 11h30 avec deux ludothécaires, soit 18 passages.
- Pour les TAP Maternelle : 7 mardis entre janvier et avril de 15h00 à 16h30 avec 1 ludothécaire, soit 7 passages
- Pour les TAP Primaire : 7 vendredis entre janvier et avril de 15h00 à 16h30 avec 1 ludothécaire, soit 7 passages.

### En 2017, la ludothèque interviendra :

- Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis matin de 9h00 à 11h30 avec 2 ludothécaires soit 19 passages
- Pour les TAP Maternelle et Primaire, la ludothèque ne mettra plus de ludothécaire à disposition de la commune. Le principe retenu est la location des jeux.
- En maternelle : location de 4 thèmes +2/3 jeux entre janvier et avril, apportés sur place et changés toutes les 3 semaines
- En primaire : location d'une sélection de jeux de société, d'adresse, de construction, jeux apportés sur place et changés toutes les 3 semaines.

Deux avenants à la convention ont donc été rédigés en ce sens.

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à signer ces avenants pour 2016 et 2017 à la convention d'objectifs avec Mme la Présidente de Familles Rurales, Fédération du Doubs.

## Informations diverses

### Accord gratuit de la salle annexe de la salle des fêtes

Le 10/10/2016 : La Poste, inauguration de la Maison de Services au Public (MSAP).

Le 23/11/2016 : Bibli. Ma Bulle, « Mois du documentaire »

### Accord gratuit de la salle des fêtes

Le 10/09/2016 : M. et Mme CLERC E., remerciements

Le 26/11/2016 : Comité d'animation, anniversaire des 15 ans d'existence.

Le 16/12/2016 : Structure multi-accueil du plateau, spectacle de fin d'année.

### Accord gratuit de la salle n°2 de l'ancienne mairie

Le 09/09/2016 : ACCA, actions de chasse de l'association

### Achat d'un désherbeur thermique à mousse

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a décidé d'allouer à la commune de Mamirolle une subvention de 28000 € pour l'achat d'un désherbeur thermique à mousse.

#### Travaux d'éclairage public

Par décision en date du 27 juin 2016, le SYDED a décidé d'allouer à la commune de Mamirolle une subvention de 10 326 € pour la réalisation des travaux de rénovation et de mise en sécurité des installations d'éclairage public.

#### Conseil Municipal des Jeunes

Mme SEYER Séverine, Adjointe au Maire et 2 enfants membres du CMJ se déplaceront à Strasbourg du 28 au 31 octobre 2016 pour participer au congrès organisé par l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes.

Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge les frais de transport et d'hébergement liés à ce voyage.

Le mandat des membres du Conseil Municipal des Jeunes arrivant à échéance, de nouvelles élections auront lieu au mois de janvier 2017.

#### Demande de soutien d'IRIS FLOR pour l'organisation du marché de Noël 2016

La commune apportera le même soutien financier que l'an dernier à Iris Flor pour l'organisation du marché de Noël.

#### Réhabilitation de la maison sise 2 rue de l'Ecole

La commune a missionné SOLIHA pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la réhabilitation de la maison sise 2 rue de l'Ecole en maison à énergie positive. Un groupe de travail s'engage à mener une réflexion sur le devenir de ce bâtiment.

## Urbanisme

#### Décisions de permis de construire

- Maisons CONTOZ/M. AYMONIER et Mme CHOPARD, construction d'une maison d'habitation de 141 m<sup>2</sup>, accord le 03/08/2016.
- M. et Mme CLERC Emmanuel et Sylviane, reconstruction d'une maison d'habitation après sinistre de 153 m<sup>2</sup>, accord le 12/08/2016.
- M. et Mme MANTEAU Sylvie et Joël, Construction d'un garage accolé à la maison d'habitation de 42.25 m<sup>2</sup>, accord le 05/08/2016.
- M. JACQUOT David, construction d'un garage de 45.65 m<sup>2</sup> jusqu'en limite séparative Nord-Ouest, accord le 30/08/2016

#### Décisions de déclaration préalable

- M. CHOULET Sébastien, construction piscine de 32 m<sup>2</sup> et d'un local technique, arrêté d'opposition en date du 22/08/2016, non-respect de l'art. Ub 11 alinéa 1 du règlement du PLU.
- M. CUNAT Laurent, construction d'un abri pour voitures ouvert, accord le 16/08/2016.

#### Dépôt de permis de construire modificatif

- Maisons CONTOZ, bâtiment A : fermeture d'un balcon, bâtiment B : modification des logements et des stationnements, ajout d'une surface tertiaire au rez-de-chaussée.
- Maisons CONTOZ/M. et Mme HENNEQUIN Damien et Magali, construction maison individuelle d'habitation de 144 m<sup>2</sup>

#### Dépôt de déclaration préalable

- M. STEHLY Laurent, construction abri de jardin et chenil
- M. DUQUET Jérémie, pose d'un velux

#### Dépôt de certificat d'urbanisme d'information

- Me Raphaël CALLIER, 1 rue du Blochier
- Me Gilles BOICHARD, 13 rue des Champs Michaud

#### Dépôt de certificat d'urbanisme opérationnel

- SCP MARCONOT Jean-Marie et MARCONOT-CLEMENT Lydie, Chemin de Meloux

#### Déclaration d'intention d'aliéner

- Me A.M. ADAM, 1 rue des Artisans, refus de préempter

#### Actes de gestion du Maire

- Mission de maîtrise d'œuvre, travaux d'assainissement au lieu-dit la Combe sur l'Épine, Cabinet COQUARD, 9 153 € TTC

- Réparation de clôture suite à un accident, BAULIEU Paysagiste, 453.60 € TTC
- ADOBE INDESIGN, ANS Informatique, 646.18 € TTC
- Travaux de voirie, rue de la Vierge, rue de la Source, COLAS Est, 3895.56 € TTC
- Armoire et bloc de 15 casiers pour la bibliothèque, DEMCO, 409.70 € TTC

## Bilan financier 2015 du périscolaire et des TAP

Voir page 6.

## Éléments relatifs à l'élaboration du nouveau plan de gestion de la forêt communale par l'ONF

### Bilan de la gestion de la forêt communale au cours des 21 dernières années :

#### Bilan des volumes de bois récoltés dans la période de l'aménagement 1995-2015 (21 ans)

Le volume total récolté est de 16 932 m<sup>3</sup> pour une prévision de 16 464 m<sup>3</sup>, soit un taux de réalisation de 103%. Dans ce total, les volumes récoltés en chablis représentent seulement 4,5%.

Le niveau d'accroissement naturel de notre forêt de feuillus est en moyenne, sur la période de l'aménagement, de 8,68 m<sup>3</sup>/ha/an. Sur les parcelles de la Fougère, cette moyenne atteint plus de 10 m<sup>3</sup>/ha/an. Le niveau moyen annuel d'accroissement naturel pour les résineux est de 13,3 m<sup>3</sup>/ha/an.

#### Bilan économique de l'aménagement

Le montant des recettes brutes totales est de 659 874 € sur la période 1995-2015 (€ constant 2015) ; le montant net des investissements en forêt est de 103 384€.

Déduction faite des frais d'exploitation (18 133€) et des frais de garderie (70 094€), les recettes nettes pour la commune sont de 468 262€, soit un produit de 27,6 €/m<sup>3</sup>/an ou 138,5 €/ha/an.

## Recensement de la population

Le recensement des habitants de Mamirolle aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017.

## Etat civil

### Naissance(s)

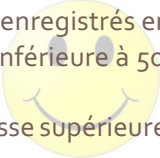

- Le 18/09/2016 : Adèle VAUFREY

### Décès

- Le 23/08/2016 : Reine PIEGELIN, née en 1923
- Le 25/09/2016 : Jean, Marie DUQUET, né en 1934
- Le 28/09/2016 : Veli AYDOGDU, né en 1968

## Info radar

Du 25/09/16 au 08/10/16 dans la rue des Quatre Vents, dans le sens descendant avant l'intersection avec la rue du six septembre :

- 1735 véhicules ont été enregistrés en 13 jours.
- 83% avec une vitesse inférieure à 50km/h soit 1446 véhicules, merci à eux. 
- 16,7% avaient une vitesse supérieure à 50 km/h, soit 289 véhicules.
- 14% une vitesse comprise entre 50 et 60 km/h soit 244 véhicules.
- Et 45 individus dépassent 70, voire 80 km/h alors qu'ils doivent la priorité à une trentaine de mètres ! La distance d'arrêt à cette vitesse étant de 56 m sur sol sec et de 72 m sur sol mouillé, imaginons ce qui peut se passer... 

Ernest Coppola

# Inauguration de la 1<sup>ère</sup> MSAP du Doubs (Maison de Services Au Public)



Sous l'égide de la Poste, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF), Pôle Emploi et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) Bourgogne Franche Comté, la première maison de services dans le Doubs a été inaugurée lundi 11/10/16. Maire, députés et directeur de la Poste, sous le regard du préfet, ont coupé le ruban inaugural de ce nouvel outil de services à l'adresse de la population rurale.

Raphaël Bartolt, préfet, Mohamed El Gadhi, directeur régional Réseau la Poste, Claude Bonnet, directeur de Pôle emploi, Daniel Huot, maire de Mamirolle, Madame la présidente de la CAF, Daniel Cassard, président des maires ruraux et de nombreuses personnalités, ont assisté à la présentation des nouveaux services publics qui seront rendus dans le local situé dans l'enceinte de la poste afin de simplifier la vie des habitants et leur éviter des déplacements vers Besançon.

La Maison de Services au Public de Mamirolle sera animée par Françoise Locatelli, gestionnaire du bureau de poste, qui a été formée par les opérateurs partenaires (CAF, Pôle Emploi et CARSAT), délivrera un premier niveau d'information et d'accompagnement de différentes natures :

- Accueil, information et orientation : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, informations sur les droits...
- Aide à l'utilisation des services en ligne : télé-déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...
- Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers CAF, CARSAT, constitution de dossiers...
- Mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, entretien par vidéoconférence...

Dans son intervention, le préfet s'est félicité de cette initiative, souhaitant que l'ancrage des services en milieu rural se développe avec la perspective d'adhésion d'autres partenaires.

## Bientôt le recensement 2017

Le recensement de la population de Mamirolle aura lieu **du 19 janvier au 18 février 2017**. Il est obligatoire et confidentiel.

Des agents recenseurs seront recrutés dès le mois de Novembre 2016. A partir du 19/01/17, ils prendront contact avec les foyers afin de leur remettre en mains propres les questionnaires à remplir.

Vous pourrez restituer les formulaires complétés :

- soit directement à l'agent recenseur, après avoir convenu d'un rendez-vous avec lui ;
- soit par le biais d'internet : toutes les informations nécessaires à la saisie et à la transmission vous seront communiquées par l'agent recenseur (codes d'accès, site...).

## Le recensement, à quoi ça sert ?

**La contribution de l'Etat au budget des communes dépend de l'importance de la population recensée.**

- Connaître le nombre d'habitants permet de décider des équipements collectifs pour l'avenir : crèches, écoles, pharmacie, Ehpad, logements...

Ernest Coppola

## Bilan de l'opération Brioches : journées de solidarité du handicap mental

### Merci à tous, bénévoles et donateurs.

- 28 personnes ont parcouru les rues de Mamirolle durant la semaine du 3 au 9 octobre 2016. Cette année, Le CMJ s'est joint à nous.
- 342 brioches ont été proposées et 2 468,50€ ont été récoltés et reversés à la section locale de l'ADAPEI de Besançon.

Votre don va permettre de soutenir des actions pour développer l'accessibilité des personnes déficientes intellectuelles dans la cité, d'améliorer leur cadre de vie au travail et leurs conditions d'accueil et d'accompagnement.



**Ce pictogramme S3A : Accueil Accompagnement Accessibilité**, garantit aux personnes déficientes intellectuelles un lieu « accessible », du personnel d'accueil formé, une signalétique adaptée, des écrits faciles à lire et à comprendre.

Monique Bichet, CCAS

## Projet pédagogique 2016/2017 des Francas « accueil de loisirs et TAP »

### Cette année, dans la continuité des trois grands objectifs éducatifs des Francas :

- Favoriser le développement harmonieux des enfants dans toutes ses dimensions : physiologique, psychomoteur, affectif et intellectuel...
- Favoriser leur accession à l'autonomie en toute responsabilité en tenant compte des contraintes liées à l'environnement ;
- Contribuer à la formation de citoyens responsables, solidaires, respectueux ...

### le projet pédagogique de l'accueil de loisirs et des TAP de Mamirole, pour l'année 2017, aura pour objectif principal la découverte et la protection de l'environnement.

En début d'année 2016, ont été mis en place différents ateliers avec des objectifs liés au développement des enfants, à leur accession à l'autonomie et à l'apprentissage de la coopération, du vivre ensemble, du respect de l'autre, tels les ateliers sportifs (handball, initiation foot, Ultimate).

Et aussi des ateliers manuels pour le développement de la motricité fine, de l'imagination, de la créativité, et pour l'éveil artistique, tels : « Les petites mains », « dessine avec tes mains ».

De septembre à octobre 2016, un atelier Sciences permet de travailler de façon ludique le sens de l'observation et de la réflexion et d'apprendre à échanger des idées, des hypothèses, à s'écouter les uns les autres, le respect des consignes dans le but d'appréhender les éléments qui nous entourent (l'eau, la terre...) par le biais d'expériences scientifiques simples.

De novembre à décembre 2016, pour les CM1 et CM2, l'atelier « Aventure Russe » permettra la découverte de la culture russe et une initiation à la langue. Cet atelier sera animé par Marussia Formation, centre d'apprentissage du russe, avec des moyens cinématographiques, dessins animés, des exercices créatifs, une marionnette russe...

De janvier à février 2017, atelier ludothèque, pour développer l'imaginaire, apprendre le respect des règles et des autres, découvrir de nouveaux jeux...

### A partir de janvier 2017, commenceront les ateliers « bricolo, recyclo, écolo », avec comme objectifs :

- Education à la citoyenneté autour d'un projet commun aux maternelles et aux primaires : ex. Jardin pédagogique, qui permettra de confier des initiatives et des responsabilités aux enfants.

- Etablir un rapport direct avec les grands enjeux planétaires actuels (au-delà des discours) : maintien de la biodiversité, respect des équilibres écologiques, économie des ressources naturelles, développement durable.
- Mettre en place une pédagogie de projet pour atteindre les objectifs clairement définis et partagés par les enfants.

Ces objectifs seront déclinés dans les 3 ateliers bricolo-recyclo-écolo suivants :

#### 1. « Le jardin pédagogique »

pour découvrir le vivant, se familiariser avec la nature, apprendre à en être responsable, à économiser l'eau. Cela pour favoriser l'émulation et créer un esprit de groupe. Avec un intervenant extérieur maraîcher bio...



#### 2. « Nos amies les petites bêtes »

L'atelier permettra l'observation des insectes, oiseaux, escargots, araignées et limaces, la découverte de leurs milieux naturels dans le jardin et la collecte d'insectes et de petites bêtes pour la création d'un terrarium, de gîtes à insectes. Nous réaliserons aussi des cabanes et des mangeoires à oiseaux...

#### 3. « Trier, c'est gagner »

- Travailler sur la réduction des déchets aux Francas. Avec l'aide du Sybert, apprendre à identifier et différencier les déchets, à trier pour recycler.
- Nettoyer la nature. Encadrés par l'équipe d'animation, les enfants, équipés de gants, ramasseront les déchets dans et aux abords de l'école pendant deux TAP.
- L'opération « récup'arts » fera suite au nettoyage de la nature et consistera à détourner les objets pour les valoriser en créant des objets d'arts qui seront exposés lors de la kermesse de l'école.
- « Economiser pour préserver la planète » : Confection d'un récupérateur d'eau (dans le restaurant scolaire – eau des pots à la fin des repas ou goûters) pour l'arrosage du jardin.

Equipe d'animation et  
Hélène Bouvard, Directrice des Francas

# Périscolaire et TAP, combien ça coûte ?

Bilan financier Périscolaire+TAP		2014	2015
Ludothèque	Participation communale	7 535.92 €	7 517.74 €
	Subvention CAF	2 561.84 €	2 364.77 €
Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) (hors mercredis et ludothèque)	Participation communale	52 006.46 €	60 580.07 €
	Subvention CAF	28 131.66 € (1)	24 873.39 € (2)
Accueil des mercredis	Participation communale	4 821.26 €	
	Subvention CAF	3 822.15 €	
Rythmes scolaires	Participation communale	8 800.59 €	16 776.63 €
	Fonds d'amorçage	11 250.00 €	11 150.00 €
<b>Participation communale : FRANCAS et LUDOTHEQUE</b>		<b>73 164.23 €</b>	<b>84 874.44 €</b>
CEJ 2011-2014	Subvention CAF	34 515.65 € (3)	27 238.16 € (4)
<b>Reste à charge des communes y compris frais de fonctionnement</b>		<b>54 271.15 €</b>	<b>65 981.36 €</b>
Reversement de la commune LE GRATTERIS		5 031.79 €	7 582.60 €
Reversement de la commune LA CHEVILLOTTE		1 869.52 €	4 565.14 €
<b>Reste à charge pour la commune de MAMIROLLE</b>		<b>47 369.84 €</b>	<b>53 833.62 €</b>

- (1) 28 131.66 € = 18 291.47 € ..... Actions antérieures  
+ 6 507.76 € ..... Actions nouvelles  
+ 3 332.43 € ..... Coordination
- (2) 24 873.39 € = 18 291.47 € ..... Actions antérieures  
+ 3 249.49 € ..... Actions nouvelles  
+ 3 332.43 € ..... Coordination
- (3) 34 515.65 € = 28 131.66 € ..... CEJ  
+ 2 561.84 € ..... Ludothèque  
+ 3 822.15 € ..... Mercredis
- (4) 27 238.16 € = 24 873.39 € ..... CEJ  
+ 2 374.77 € ..... Ludothèque

## L'activité périscolaire et les Temps d'Activité Péri-éducatif (TAP)

Ces activités sont mises en œuvre par l'association les **Francas du Doubs** pour les trois communes de Mamirolle, Le Gratteris, La Chevillote. Ces trois communes, pour l'activité purement scolaire, sont regroupées dans le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire.

Il est utile de rappeler quels sont les différents temps de ces activités :

**Le temps périscolaire** : c'est le temps situé immédiatement avant et après l'école ; temps d'accueil avant et après la classe, temps de la restauration méridienne.

**Le temps extra-scolaire** : c'est le temps d'accueil pendant les petites vacances scolaires ainsi qu'aux grandes vacances.

**Le temps d'activité péri-éducatif** : c'est le temps qui a vu le jour avec la mise en place des rythmes scolaires donc pour les enfants scolarisés au groupe scolaire de

Mamirolle les mardis et vendredis de 15H00 à 16H30. Ce temps péri-éducatif a fait l'objet d'un projet éducatif territorial.

Ces activités sont organisées autour d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique qui sont en cohérence avec les projets des enseignants tant pour le primaire que pour la maternelle (voir le détail dans l'article de la Directrice des Francas). Les activités sont encadrées d'une équipe d'animation qualifiée et professionnelle avec une directrice et des animateurs. Un taux d'encadrement animateurs/enfants (en fonction de l'âge des enfants) est respecté afin que la mise en œuvre puisse faire dans les meilleures conditions.

Le constat est éloquent : vu la fréquentation et les inscriptions aux activités, celles-ci sont appréciées et répondent aux besoins des familles de nos trois communes.

Financièrement, un tiers environ de la dépense totale est assuré par les communes.

Daniel Huot, Maire de Mamirolle

## La maternelle à l'ENIL



Le 13/10/16, les maternelles de moyenne et grande sections ont été très bien reçues par M. Eugène, Directeur adjoint de

l'ENIL, qui avait organisé différents ateliers : dégustation de fromages, jeu d'identification de yaourts parfumés (vanille, abricot, poire...), observation au microscope des « bonnes » bactéries nécessaires à la fabrication du fromage, fabrication du beurre, visite guidée des différentes étapes de fabrication.

Les élèves ont dégusté, senti...fromages et yaourts ; Ils étaient déjà sensibilisés par les actions menées dans les classes dans le cadre de la semaine du goût sur le thème des produits laitiers.

Patricia Sapolin

## Concert exceptionnel le 27/11/16 à 17 h en l'église de Saône

Concert organisé par l'association LACIM de Saône (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde).

Pour marquer la fin de la période de solidarité internationale, LACIM de Saône accueillera deux chœurs de grande qualité : Sopralti et Echo du Gospel.

## SOPRALTI



En 2001, à l'initiative de Xavier Carmille, naît « SoprAlti », l'un des rares chœurs exclusivement féminins, dont le nom réunit les "Sopranes" et "Alti" qui le composent et assurent également les voix de mezzos, indispensables dans les chants à 3 voix.

Ensuite, c'est Fabrice Martinez qui prend la direction du chœur et l'aide à progresser, avec compétence et pédagogie, beaucoup de passion et un peu d'audace, allant jusqu'à aborder le Stabat Mater de Pergolèse et, entre autres, des pièces de Dvořák.

Fabrice poursuit sa carrière en Suisse et c'est son ami Jean-Pierre Drouhard qui accepte de prendre la direction de cet ensemble et, depuis 10 ans, dans le souci de pérenniser Sopralti, sans jamais se lasser, Jean Pierre cherche le répertoire adapté et retranscrit certaines partitions pour les faire interpréter par trois voix de femmes.

Sopralti réunit actuellement 15 sopranos et altos avec des « subdivisions variables » qui leur permettent de chanter à 2, 3 ou 4 voix et de changer de pupitre selon les pièces interprétées.

Toutes les nouvelles voix qui souhaiteraient se joindre à celles de Sopralti seront les bienvenues.

## ECHOS DU GOSPEL



Créé en 2010 par un groupe d'amis amoureux de la musique, le groupe « ECHOS DU GOSPEL » compte aujourd'hui 7 membres (John, Guylain, Jeff, Simon, Renaud, Sosthène et Nadine, la seule femme du groupe).

Les chanteurs d'ECHOS DU GOSPEL font résonner les rythmes des peuples du monde, des influences negro spiritual des Amériques aux rites de l'Afrique en pas-

sant par le blues et le jazz pour transmettre un message universel d'amour, de paix, de fraternité et de liberté.

Le groupe est présidé par John Moussoungou.

**Les bénéfices de la soirée seront intégralement utilisés pour les projets d'alphabétisation et d'agriculture durable dans les villages du Mali jumelés avec Saône (Siracorobougou et Bamabougou).**

Pour toute information : [Lacim.saone@free.fr](mailto:Lacim.saone@free.fr) ou par tél. au 03 81 55 79 47.

Cécile Monnet

## BERION frères



C'est en Août 2004 que Frédérique Bérion et Stéphane, son jeune frère, créent leur entreprise dans l'aménagement extérieur.

D'abord, basée chez leurs parents au village, l'entreprise s'installe en 2010 dans la zone du Noret pour plus de commodités logistiques : camion, mini pelles, remorques ont enfin l'espace nécessaire.

En 2011, ils varient leur activité en devenant concessionnaire exclusif de la marque internationale de spas « Dimension one Spas ». Ils gèrent la vente, l'entretien et la réparation des spas D1 sur toute la région Bourgogne Franche-Comté ([www.d1spas.fr](http://www.d1spas.fr)) et aménagent un showroom de 200 m2 entièrement dédié à l'univers du spa.

Ils maintiennent leur première activité en réalisant notamment des terrasses, des cours, des chemins en dalage, enrobé ou bi couche chez les particuliers dans un rayon de 25 kilomètres autour de Mamirolle.

Les frères ont ainsi trouvé leur rythme et leur équilibre entre spa et aménagement extérieur.

Ils se rendent sur les chantiers dans la matinée et consacrent leurs vendredis et samedis au showroom. C'est dans cet espace que les clients peuvent voir les différentes gammes de produits, Frédéric ou Stéphane sont alors disponibles pour les renseigner.

**Bérion Frères : Tél : 08 81 55 82 03**

**Horaires d'ouverture :**

**Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h**

Cécile Bourgoïn

# Agenda

NOVEMBRE

M 1	févè
M 2	
J 3	
V 4	
S 5	44
D 6	
L 7	
M 8	
M 9	
J 10	
V 11	févè
S 12	45
D 13	
L 14	
M 15	
M 16	
J 17	
V 18	
S 19	46
D 20	
L 21	
M 22	
M 23	
J 24	
V 25	
S 26	47
D 27	
L 28	
M 29	
M 30	

- 04/11/16 : Comme au Moyen-Age ..... Ludothèque la Toupie  
9h00 – 11h30 – Salle du périscolaire.
- 06/11/16 : Super Loto ..... La Mancine  
Salle des fêtes de Mamirolle – Ouverture des portes à 13 h 00 – Début des jeux à 14 h 00 – Renseignements au 06 14 55 47 42.
- 11/11/16 : ..... Commémoration Armistice  
11h30 – Monument aux Morts. Rassemblement à 11h15 devant la mairie et vin d'honneur à la salle des fêtes de Mamirolle.
- 12/11/16 : Gymnase de Saône..... ESM Handball  
17h00 : Seniors filles C / Lure – Championnat Honneur Régional  
19h00 : Seniors filles B / Dampierre – Championnat Excellence Régionale  
21h00 : Seniors filles A / Varois – Championnat Nationale 3.
- 13/11/16 : Gymnase de Mamirolle ..... ESM Handball  
14h00 : Seniors garçons / Chaussin – Championnat Honneur Régional.
- 13/11/16 : Fondue Musette ..... Les Vétérans du foot  
12h00 – Salle des fêtes – Animée par Miche Guillon à l'accordéon – Tarif 22€ - Participation uniquement sur réservation et règlement auprès de Philippe Bergez : Tél. 06 73 37 26 77 – Mail : philippe.bergez@orange.fr
- 17/11/16 : Les petites fugues ..... Bibli « Ma Bulle »  
19h00 : Rencontre avec Marie Redonnet pour son roman « La femme au colt 45 ».
- 18/11/16 : Comme au Moyen-Age ..... Ludothèque la Toupie  
9h00 – 11h30 – Salle du périscolaire.
- 23/11/16 : Le mois du film documentaire ..... Bibli « Ma Bulle »  
20h00 : Projection du film « Etre sans avoir » - Salle des fêtes annexe.
- 26/11/16 : A.G. et fête des 15 ans ..... Comité d'Animation  
18h30 – Salle des fêtes de Mamirolle
- 27/11/16 : Super loto ..... Tennis Club de Mamirolle  
Salle des fêtes de Mamirolle – Ouverture des portes à 13 h 00 – Début des jeux à 14 h 00 – Animation par Mimi – Réservation au 06 14 55 47 42  
Les bénéfiques serviront au fonctionnement et au renouvellement du matériel de l'association.

**MAMIROLLE** Dimanche 6 Nov 14h00  
Salle des fêtes  
**SUPER LOTO**

Nombreux bons d'achats  
De 15 €, 30€, 50€, 100€, 200€  
et 500€

aussi : TV 101 cm, ordinateur  
tablettes tactiles, manoirs garnis  
garnis, aspirateur  
autres lots ...

et début des jeux à 14h00  
ou 06.14.55.47.42  
cartes : 20 € par pers  
2 cartes : 5€ ou 7 cartes : 10€  
prêt : 20€  
10€ de moins de 12 ans  
table pour 1 personne  
ou plus en fonction de la table



**MARIE REDONNET**  
17 Novembre 2016 à 19 h 00  
à la bibliothèque municipale « Ma Bulle »

**23 nov. 2016**  
**MAMIROLLE**  
20h00 - Salle des Fêtes



**Être sans avoir**  
Un film de Christophe Ferrux



## Informations Mairie

### Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi ..... 10h à 12h  
Mercredi ..... 10h à 12h et de 14h à 16h  
Samedi (semaines impaires) ..... 9h à 12h

### Coordonnées de la mairie

Téléphone ..... 03 81 55 71 50  
Fax ..... 03 81 55 74 61  
Mail ..... mairie@mamirolle.com  
Blog ..... <http://mamirolle.over-blog.fr>

**Allo Urgence Mairie ..... 07 85 47 80 78**



## Mamirolle Actu

Directeur de publication : D. Huot  
Responsable de rédaction : F. Martin  
Equipe de rédaction : N. Anzalone – C. Bourgoin  
F. Le Barbenchon – S. Seyer  
Correcteurs : N. Léchine – J. Duquet

Avec le retour de l'automne, revient le temps de la taille des haies et des arbres... N'oubliez pas, c'est la meilleure saison pour la taille et l'élagage de vos haies et arbres dans le respect des règles de bon voisinage, de visibilité et de passage sur la voie publique. Merci.

## Communication du CMJ

Cette année, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes ont choisi de s'engager dans l'action : **1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon !**

Le but est de récolter un maximum de piles. Pour une tonne de piles recyclées, 250€ seront versés à l'AFM-Téléthon.

Nous mettons à votre disposition des petites boîtes de collecte. N'hésitez pas à les demander en mairie ou auprès d'un jeune du CMJ. Elles seront également disponibles dans différents lieux du village.

La collecte s'effectuera jusqu'au 17/12/12... Nous serons également présents durant le week-end du Téléthon où une « batribox » géante sera mise à votre disposition.